

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CLEF
DAIRA DE BENI HAOUA
COMMUNE DE BREIRA
NIF 02340100011

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément Aux Dispositif De L'article 65 Alinéa 02 De Décret Présidentiel N°247-15 Du 16/09/2015 Portant Réglementation Des Marches Public Et Des Délégations De Service Public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayons participe à l'avis de demande ouvert national avec des conditions de capacités minimale paru dans les journaux l'équipe le 07/04/2026 et EL AYAME EL DJADIDA le 07/04/2026 et dans deux journaux électronique et dans le BOMOP.
- Et après l'évaluation des offres technique et financière selon l'article 74 De Décret Présidentiel N°247-15 Du 16/09/2015 Portant Réglementation Des Marches Public Et Des Délégations De Service Public en date 14/04/2026 est attribuée provisoirement à l'entreprise le projet cité ci-dessous.

opérations	l'entreprise	MONTANT EN TTC	délais	la note de l'offre technique	observation
<i>Réhabilitation de en béton bitumineux de la route reliant BOUMAZEL ET BAOURIACHE (tranche03 sur 2km) commune de BREIRA</i>	SARL TARCIF KHLIFI Abderrahmane	34.986.000.00da	07 moins	76	Dossier qualifié

Les soumissionnaires, protestant se choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés public dans un délai de dix jours, à compté du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire.

Les soumissionnaires peuvent aussi prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offre technique et financière , en se rapprochant des service de la commune dans un délai de 03 jours conformément aux dispositions de l'article 82 du Décret Présidentiel N°247-15 Du 16/09/2015 Portant Réglementation Des Marches Public Et Des Délégations De Service Public.

BREIRA le
LE P/APC